

## **Muriel Pénicaud sait de quoi elle parle**

**Date :** 13 décembre 2018

En prenant appui sur l'opinion contestée de certains économistes, la Ministre du travail n'a pas hésité à déclarer le 9 décembre 2018, en pleine mobilisation des gilets jaunes que : "*Le coup de pouce au Smic, on sait que ça détruit des emplois donc ça n'est pas la bonne méthode*"



Soyons juste : reconnaissons qu'elle-même a parfois dû se serrer la ceinture, et ça se voit.

Il n'est qu'à consulter ses propres déclarations à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique, déposées le 17 juillet 2017 et 11 juillet 2018, pour le constater.

Muriel Pénicaud a touché en 3 ans, de 2012 à 2014 : 4.746.522 euros, pour moitié en 2014, en qualité de directrice générale des ressources humaines de la société Danone... sans compter les petits à côtés, puisque sur la même période, elle a aussi perçu 127.739 euros pour sa participation comme administratrice de la société Orange.

Or, quand elle a quitté Danone pour la présidence de l'Agence française des investissements internationaux en vue de sa fusion avec Ubifrance, elle n'a plus été payée que 92.799 euros pour 7 mois, et lorsqu'à peine arrivée elle est repartie pour prendre la direction générale de Business France, elle n'a été payée que 203.124 euros pour la seule année pleine dont on ait connaissance... avant qu'elle n'intègre le gouvernement où, comme vous le savez, elle ne touche depuis que des clopinettes.

Si ça n'est pas se serrer la ceinture, ça...

Il faut aussi reconnaître que Muriel Pénicaud ne doit pas toucher d'APL, puisqu'elle est propriétaire de 2 maisons pour une valeur totale de : 1.670.000 euros.

## CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

---

On ne peut pas non plus lui reprocher son compte courant à la Poste qui n'affichait que : 2 € le jour de sa déclaration, et on comprend que dans ce cas là elle ait bien fait d'en alimenter un autre dont le montant de : 25.049 euros le jour de la photographie me rappelle plutôt le montant d'un livret d'épargne. On ne prend jamais assez de précautions.

Mais non, rassurez-vous : elle a ouvert par ailleurs 9 comptes d'épargne pour un montant cumulé de : 632.750 euros, elle a contracté 3 assurances vie pour une valeur de rachat de : 3.919.405 euros, et elle a investi dans 5 autres actifs pour une valeur vénale cumulée de : 250.549 euros.

Il faut comprendre.

Avec tous ces gilets jaunes, on ne sait pas de quoi demain sera fait...